Partie à conserver

Association Santé Environnement, Vie Bon Pasteur

Association Loi 1901

Contre l'implantation des antennes-relais SFR dans le clocher de l'église Bon Pasteur.

Implantées au beau milieu de quartiers d'habitation**, les antennes présentent des risques sanitaires importants** qui ne sont pas pris en compte par la Loi et qui ne sont pas couverts par les assureurs.

Récemment, la Cour d'appel de Versailles vient de condamner **Bouygues** à démonter des antennes-relais dans la région lyonnaise. Depuis d'autres décisions similaires sont suivies. Une véritable remise en cause de ces antennes voit maintenant le jour, **un moratoire sur leur installation est demandé par de nombreuses communes et associations**.

SFR prévoit d'installer dans le clocher de l'église Bon Pasteur cinq antennes-relais (en remplacement de deux antennes-relais qui ont été enlevées à l'Ecole Victor Hugot pour cause de risque sanitaire). Ce clocher offre en effet un lieu privilégié à ce type d'installation, **d'autres opérateurs s'y installeront certainement**.

Par crainte du risque sanitaire relatif à ces antennes, essentiellement des **risques de cancer**, et ne souhaitant pas servir de cobayes à l'industrie du téléphone portable (le nombre d'antennes devant être démultiplié pour l'installation de l'UMTS et du quatrième opérateur), l'association Santé, Environnement, Vie Bon Pasteur s'oppose à cette installation.

Les échanges avec la Ville de Lyon s'étant montrés infructueux (bien que supportée par près de 500 pétitionnaires), **l'association Santé, Environnement, Vie Bon Pasteur entame une procédure judiciaire**.

Cette procédure qui bénéficiera à la collectivité est portée individuellement par une quarantaine de riverains. Elle nécessite des fonds ; **soutenez nous financièrement en adhérant à l'association**.

Plus d'informations sur : http://collectifbonpasteur.e-monsite.com/ (dont les statuts de l'association)

Bulletin d'adhésion à renseigner et à envoyer avec un chèque à l'ordre de « **Santé Environnement Vie Bon Pasteur** » à notre trésorière :

Fanny CLEMENT **21, Rue Neyret 69001 LYON**

(Grande porte marron en face de l'ancienne école des beaux-arts, appuyez sur le bouton du battant gauche et poussez le battant droit pour accéder aux boîtes aux lettres)

découper ici

Partie à remettre à l'association

BULLETIN D'ADHESION

Nom : **Prénom :**

Qualité: ☐ **Particulier** ☐ **Commerçant** ☐ **Profession libérale**

☐ **SARL** ☐ **SA** ☐ **Association** ☐ **Autre**

Adresse : ……

|_|_|_|_|_| ……

Tél. : **Fax :** **Mail :**

Barème des cotisations 2009 (cocher une case et joindre le chèque correspondant) :

☐ **Membre actif** **10€**

☐ **Membre bienfaiteur** **50€**

L'Adhérent peut souscrire plusieurs Adhésions pour le compte de plusieurs Bénéficiaires ce qui permet de moduler votre support financier (ex : 2 membres actifs = 20€, 1 membre actif et 1 membre bienfaiteur = 60€)

Fait à le …/…/2009 **Signature**